Compte-rendu du Comité Syndical
du 20 avril 2021
Centre Socioculturel de Clermont

Le quorum n'ayant pas été atteint à la réunion du 13 avril 2021, le comité syndical s'est réuni une seconde fois le 20 avril 2021 sous la présidence de Monsieur CABADET.

Présents	19
Représentés	5

Monsieur CABADET remercie les délégués de leur présence et leur propose de débuter la réunion.

*** Désignation d'un secrétaire de séance**
Mme COCU Ginette est élue pour remplir cette fonction.

*** Approbation du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 17 décembre 2021**
Monsieur CABADET demande aux délégués s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la réunion du 17 décembre 2021. *Ceux-ci n'en ayant pas l'approuvent à l'unanimité*.

*** Approbation de l'Ordre du jour**
Approuvé à l'unanimité

I) Présentation et vote du Compte Administratif 2020 - délibérations 001/2021
Mme CHOISNE Astrid, Vice-Présidente, présente aux délégués, le compte administratif 2020 qui fait ressortir à la section de fonctionnement et d'investissement les résultats suivants :

Section de fonctionnement 2020
Recettes de fonctionnement ..... 254 439.84 €
Dépenses de fonctionnement ..... 367 912.22 €
Résultat exercice – déficit ..... 113 472.38 €
Résultat antérieur reporté ..... 147 394.64 €
Résultat de clôture année 2020 ..... 33 922.26 €

Section d'investissement 2020
Résultat antérieur reporté ..... 10 623.68 €
Résultat de clôture année 2020 ..... 10 623,68 €

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. CABADET quitte la salle au moment du vote. Mme CHOISNE Astrid Vice-présidente du SMIOCE, soumet le CA 2020 au vote des délégués. Ceux- ci l'acceptent – 22 délégués pour. Après le vote du compte administratif, M. CABADET est de retour dans la salle et poursuit l'ordre du jour.

II) Vote du Compte de Gestion 2020- délibérations 002/2021
Le compte de gestion 2020 de la Trésorerie Principale de Beauvais Municipale dont les résultats sont en concordance avec ceux du compte administratif 2020 est soumis au vote des délégués.
Ceux-ci l'approuvent à l'unanimité.

III) Affectation des résultats de l'exercice 2020 au Budget primitif 2021- délibérations 003/2020
Il est proposé aux délégués de reprendre au budget primitif 2021, les résultats de clôture de l'exercice 2020 tels qu'ils figurent au compte de gestion de la Trésorerie Principale de Beauvais, de la façon suivante :

Section de fonctionnement – Recettes
R002 « excédent de fonctionnement reporté » ..... **33 922.26 €**

Section d'investissement – Recettes
R001 – solde d'exécution positif reporté ..... **10 623.68 €**

Ceux-ci acceptent à l'unanimité.

IV) Examen du projet de Budget Primitif 2021 et vote- délibérations 004/2021
Monsieur CABADET présente aux délégués le projet de budget primitif 2021 équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **168 810€** et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de **10 623.68 €.**
Il leur demande s'ils ont des observations à faire. Ceux-ci n'en ayant pas, il est procédé au vote.
Le projet de BP 2021 est approuvé à l'unanimité.

V) Retraits de communes – délibérations 005/2021 – 006/2021
Les communes de MESNIL THERIBUS et TROISSEREUX ont demandé leur retrait du SMIOCE.
Monsieur GUYARD donne lecture de chaque délibération aux délégués et leur demande si des représentants des communes sont présents.

Mme FERNANDEZ déléguée de la commune du MESNIL THERIBUS prend la parole. Elle expose le souhait de la commune de se retirer du SMIOCE. Aucun délégué de la commune de TROISSEREUX n'est présent.
Les demandes sont soumises au vote, les résultats sont les suivants :

LE MESNIL THERIBUS	TROISSEREUX
11 contre	17 contre
7 abstention	1 abstention
6 pour	6 pour
Retrait refusé	Retrait refusé

Un courrier sera adressé aux maires de ces communes afin de leur indiquer la décision du comité syndical.

VI) Tarifs des Classes de découvertes 2021 – délibérations 007/2021
Les tarifs de certaines classes de découvertes 2020 joints en annexe sont proposés aux délégués qui les acceptent.

VII) Informations diverses

- Monsieur CABADET fait un point sur l'année qui, sans surprise, est assez compliquée en ce qui concerne les séjours. Jusqu'à ce jour aucun départ n'a plus être effectué.

- L'équipe du SMIOCE a rencontré 2 potentiels partenaires pour l'organisation de futurs séjours. Il est également prévu de rencontrer prochainement l'Office Nationale des Forets ainsi que le Conservatoire d'Espace Naturels. La visite de la base loisirs de St Leu D'Esserent est également programmée.

- Les séjours avec nuitées étant suspendus jusque nouvel ordre, des Bols d'air ont été proposés aux enseignants souhaitant partir à la journée, sur la côte d'Opale ou pour une journée nature.

- La crise sanitaire mettant à mal notre trésorerie, nous avons envoyé des demandes d'aides financières exceptionnelles auprès des conseils Départemental et Régional, auprès de le Préfecture et enfin auprès de députés de la région.
Aucun retour pour le moment hormis les députés qui n'ont plus de réserve parlementaire mais se proposent de nous apporter leur soutien pour toutes demandes que nous ferions à l'avenir.

La séance est levée à 18H45

SMIOCE
SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE L'OISE DES CLASSES D'ENVIRONNEMENT

Compte-rendu du Comité Syndical
du 29 septembre 2021
à la Salle Pommery de Clermont

Le quorum n'ayant pas été atteint à la réunion du 22 septembre 2021, le comité syndical s'est réuni une seconde fois le 29 septembre 2021 sous la présidence de Monsieur CABADET.

Présents	12
Représentés	6

Monsieur CABADET remercie les délégués de leur présence et leur propose de débuter la réunion.

*** Désignation d'un secrétaire de séance**
Mme COCU Ginette est élue pour remplir cette fonction.

*** Approbation du compte-rendu de la réunion du comité syndical du 21 avril 2021**
Monsieur CABADET demande aux délégués s'ils ont des observations à faire sur le compte rendu de la réunion du 21 avril 2021.
Ceux-ci n'en ayant pas l'approuvent à l'unanimité.

*** Approbation de l'Ordre du jour**
Approuvé à l'unanimité

I) Décision Budgétaire Modificative n°1 - délibérations 009/2021
Mme CHOISNE Astrid, Vice-Présidente, indique aux délégués, que les bols d'air ont rencontré un vrai succès (50 classes) et qu'un séjour a pu être organisé en juin.
De ce fait il convient d'augmenter les crédits sur certains articles, la proposition est la suivante :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre	**Article**	**Désignation**	**Dépenses**	**Recettes**
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7588	Produits facturés autres redevables		+ 145 372
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL	60421	Hébergement	+ 61 600	
	60426	Activités	+ 18 700	
	6247	Transport collectif	+ 63 800	
012 – CHARGES DE PERSONNEL	64 131	Rémunération principale non titulaire	+ 1 022	
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	673	Titres annulés (ex antérieurs)	+ 250	
TOTAL			+ 145 372	+ 145 372

Après en avoir délibéré, les membres présents votent à l'unanimité la décision modificative n° 1

M. BOUCHET délégué de Chantilly et Mme ACHIN délégué du Conseil Départemental arrivent en cours de réunion.

II) Informations diverses

➢ Un point sur l'année à venir est fait. De nombreux projets sont à l'étude, 24 classes de neige et 35 autres.

➢ Monsieur CABADET indique aux membres présents que la crise sanitaire a fortement impacté la trésorerie du SMIOCE. Des demandes d'aides ont été envoyées mais nous n'avons eu aucun retour positif jusque-là.
Madame ACHIN suggère de contacter Mme Anne-Sophie Fontaine, ce qui a été fait mais nous n'avons eu aucun retour.
Monsieur Le Président insiste sur le fait que nous avons besoin d'une aide ponctuelle, afin d'améliorer notre trésorerie et ainsi pouvoir travailler plus sereinement les futurs projets.
L'équipe du Smioce a rendez-vous avec Monsieur Franck PIA Vice-président chargé de l'éducation, de la jeunesse, de la citoyenneté et des fonds européens au Conseil Départemental et espère également un rendez vous avec Maxime Minot, Député, afin de les sensibiliser à notre situation.

➢ Nous avons d'ores et déjà fait une demande de renouvellement pour la ligne de trésorerie. Elle sera votée à la prochaine réunion

➢Les prochaines réunions du comité syndical sont programmées le 22 novembre dans nos locaux pour le CS1 et si le quorum n'est pas atteint le 29 novembre à la salle Pommery pour le CS2.

La séance est levée à 18H00

SMIOCE

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE L'OISE
DES CLASSES D'ENVIRONNEMENT

Compte-Rendu du conseil syndical
Du 29 novembre 2021
Salle Pommery de Clermont

Assistaient également à la réunion : Monsieur BELLANGER et Mesdames BRAVO et MARRO

Monsieur le Président remercie les membres de leur présence et leur propose de débuter la réunion.
Désignation d'un secrétaire de séance
Madame COCU est désignée pour remplir cette fonction.
Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2021
Monsieur le Président demande aux membres du bureau s'ils ont des observations à faire sur le compte-rendu de la réunion de bureau du 14 juin 2021. Ceux-ci n'en ayant pas, ils l'approuvent à l'unanimité.
Approbation de l'ordre du jour
Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.

I) Débat d'orientations budgétaires

Conformément à l'article L2312-1 du CGCT, un débat doit avoir lieu dans les communes et établissements publics de 3500 habitants et plus, sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir.
Monsieur le Président procède à la lecture du débat d'orientations budgétaires tel qu'il a été réalisé.
Il est demandé aux membres présents d'attester en avoir pris connaissance.

II) Cotisation 2022

Monsieur CABADET signale aux membres que le montant de la cotisation est de 0,39 € et il leur suggère d'augmenter ce montant de 1 centime en 2022, soit 0,40 € par habitant.
Les délégués présents se prononcent en faveur de l'augmentation proposée.

III) Avis du bureau sur des demandes de retrait de communes

Les communes de TROISSEREUX, CUISE LA MOTTE et du MESNIL THERIBUS ont demandé leur retrait du SMIOCE.
Conformément à l'article 12 des statuts, Monsieur GUYARD donne lecture aux délégués du contenu des délibérations.
Les votes sont les suivants

TROISSEREUX	CUISE LA MOTTE	MESNIL THERIBUS
2 contre	16 contre	2 contre
4 abstention	0 abstention	4 abstention
10 pour	0 pour	10 pour
Retrait accepté	Retrait refusé	Retrait accepté

V) Renouvellement de la convention pour la ligne de trésorerie

Monsieur le Président indique que la convention avec le Crédit Agricole Brie Picardie expire fin novembre 2021, une proposition de renouvellement à hauteur de 200 000€ a été demandée auprès de cet organisme bancaire et vous sera présenté pour avis.
Le Crédit Agricole est favorable à cette demande et a fait une proposition pour une ligne de trésorerie de 200 000€ sur 12 mois à compter de Décembre 2021.
Le renouvellement de la ligne de trésorerie est validée par l'assemblée délibérante.

VI) Tarifs des classes de découvertes 2022

Le nombre de tarifs à voter étant minime, Monsieur le Président propose aux membres présents de les voter lors du prochain comité syndical qui aura lieu en décembre. L'assemblée accepte à l'unanimité.

VII) Décision modificative : réduction sur exercice antérieur

Suite à la validation du retrait de la commune de MOGNEVILLE en février 2020, il convient d'annuler la cotisation de cette même année et pour cela il faut approvisionner le compte 673 en conséquence.
Il convient donc de prendre la décision budgétaire modificative suivante :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre	**Article**	**Désignation**	**Dépenses**	**Recettes**
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL	60421	Hébergement	-589	
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	673	Titres annulés (ex antérieurs)		+589

Monsieur le Président demande aux membres présents de délibérer. L'assemblée accepte a l'unanimité

➢**La séance est levée à 18h30.**